

**MAIRIE DE SILTZHEIM**

14 Rue de l'Église
67260 SILTZHEIM

☎ : 03 87 98 48 57

📠 : 09 70 06 62 74

siltzheim.maire@wanadoo.fr



RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Réunion publique n°1

La commune de SILTZHEIM a engagé une procédure de révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par délibération du Conseil Municipal en date du 23 septembre 2015.

Cette révision s'inscrit dans un contexte réglementé au niveau national, régional, départemental et incluant des logiques règlementaires supra-communales. Le PLU doit prendre en compte les dispositions législatives du Code de l'Urbanisme, de la loi Grenelle II, de la loi ALUR, du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarreguemines, du Plan de Prévention des Risques Inondations de la Sarre, etc...

La Commune est accompagnée dans cette démarche par Mme KRIEDEL du bureau d'études ECOLOR de Fénétrange ainsi que par les services de l'État, du Département, du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarreguemines, de la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences et d'autres services ayant souhaités être associés à ce projet.

Les lois imposent de prendre en compte de nouvelles thématiques non abordées dans le PLU actuel, à savoir :

- la limitation de l'étalement urbain par une gestion économe des espaces urbains, naturels et forestiers,
- la préservation de la biodiversité (conservation, restauration, création de continuité écologique, trames vertes et bleues),
- la lutte contre le changement climatique, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie,
- l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments,
- la prise en compte des communications numériques.

Plusieurs réunions de travail avec les élus de la commission urbanisme et les personnes publiques associées ont permis d'avancer sur le document : le diagnostic communal, les enjeux ainsi que le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) ont été identifiés.

Ces documents sont consultables en mairie, aux jours et heures d'ouverture du secrétariat. Un registre de concertation est disponible afin de recueillir les avis et remarques de la population.

À VOS AGENDAS :

**Une réunion publique sera organisée le mardi 22 janvier 2019 à 18h30
à la salle polyvalente *Charles Krayanoff* (rue du Stade).**

Le diagnostic communal et le PADD vous y seront présentés.